

Deux ennemis de la propriété

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **4 (1901)**

Heft 206

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-285656>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

pis. le juge renvoie dos à dos les deux voisines sans trancher la question de savoir où le tapis pourra être secoué à l'avenir. La porte reste ouverte entre le prétoire et l'ordonnance de police. Sans doute Mme Pastourelle la franchira souvent, et nous aurons occasion de revoir devant la justice cette dame qui paye si bien ses contributions.

Gaston CERFBERG.

Deux ennemis de la propriété.

Le maire socialiste de Marseille, M. Flaissières, qui assistait, il y a quelques jours, à une conférence donnée par le Cercle socialiste de Marignane, dans les environs de Marseille, a été mêlé ce jour-là à un incident assez désagréable pour lui, mais tout à fait drôle.

La conférence venait de se terminer, et les invités quittaient la salle de réunion, lorsque l'un d'eux s'aperçut qu'on lui avait pris son pardessus. La femme chargée de la garde du vestiaire se souvint alors qu'un ami du maire de Marseille, avec lequel il venait de sortir, avait endossé, en partant, deux pardessus.

Le volé courut prévenir la gendarmerie. Deux gendarmes furent envoyés à la gare, où ils arrivèrent au moment même où M. Flaissières et son ami allaient monter dans le train qui devait les conduire à Marseille. Un des gendarmes mettant alors la main sur l'épaule de l'ami de M. Flaissières, lui demanda s'il n'avait pas pris un pardessus qui ne lui appartenait pas. Celui-ci ayant répondu négativement, le gendarme débouonna alors le premier pardessus, sous lequel il en découvrit un second, le fameux pardessus volé, il n'y avait plus à nier. Le voleur socialiste fut conduit à la gendarmerie, à travers la ville, suivi du maire collectiviste de Marseille, tout ahuri de l'aventure. Après interrogatoire, l'homme aux deux pardessus fut écroué et le maire Flaissières ayant facilement établi qu'il n'était pas complice du vol, put enfin prendre le train suivant pour regagner Marseille.

C'est du socialisme pratique, comme on voit!

Poignée de recettes

Genièvre.

Fabrication du genièvre. — La liqueur de genièvre est des plus hygiéniques. Les connaisseurs l'apprécient fort. Il existe une brave femme à Solente qui chaque année, en fabrique et en vend avec profit. Voulez-vous une excellente recette?

L'eau qui sert à cette fabrication doit être soumise à la fermentation; à cet effet, on prend une cuve de 400 litres. A cette cuve sont adaptés deux robinets: un à hauteur de 30 centimètres pour laisser s'écouler l'eau claire, l'autre tout en bas pour donner passage au dépôt. On remplit la cuve avec de l'eau de pluie ou de rivière et on y ajoute un kilogramme de sucre blanc et 800 grammes de levure de distillateurs; on remue bien pour mélanger intimement. Après trois jours de repos, on laisse écouler l'eau et on la transvase dans des tonneaux bien propres, pour l'employer à la fabrication du genièvre.

Pour fabriquer 125 litres de genièvre, on prend:

Alcool à 90°.	45 litres
Bon genièvre	8 »
Alcali volatil	1/2 décilitre
Extrait de genièvre	20 grammes
Eau	72 litres

On prend deux fûts. Dans le premier on verse 22 1/2 litres d'alcool et 8 litres de genièvre, dans lesquels on a dissous les 20 grammes d'extrait, puis on bonde le fût.

Dans le second fût on verse 22 1/2 litres d'alcool et 72 litres d'eau et on bonde aussi. Après vingt-quatre heures, on verse le contenu des deux fûts sur un seul et on y ajoute l'alcali volatil. On bonde bien et après huit à dix jours le genièvre est fait.

On rendra le genièvre d'excellente qualité en ajoutant:

Orge	500 grammes
Riz	500 »
Seigle	500 »
Houblon	100 »

grossièrement écrasés, et dont on fait une infusion dans cinq litres d'alcool qui viennent en déduction de la quantité d'alcool indiquée dans le procédé.

Pour donner au genièvre de qualité inférieure le goût et le bouquet du genièvre de Schiedam. — Ce moyen est simple et facile. Mettez dans le fût quelques fragments ou quelques copeaux de bois de sapin, que vous pouvez enlever au bout de huit jours; par ce moyen, le genièvre aura acquis le goût du meilleur genièvre de Schiedam.

Gerçures.

Guérison prompte des gerçures. — Voici trois procédés pour la guérison des gerçures:

1° Pour les gerçures de la peau, on y applique la préparation suivante:

Blanc de Baleine	5 grammes
Glycérine	10 »
Cire blanche ou jaune	2 »
Essence d'amandes amères	3 »

On fait fondre le tout à une chaleur modérée et on remue constamment jusqu'à complet refroidissement.

2° On enduit la peau d'un mélange composé de:

Glycérine	20 grammes
Oxyde de zinc	1 »
Tannin	1 »
Camphre	2 »

3° Pour les gerçures du sein, il suffit de laver la partie affectée avec la teinture de benjoin ou bien avec un mélange de parties égales de tannin et de glycérine.

Ça et là

L'imprimerie à l'électricité. — On prétend qu'un savant anglais vient de découvrir un ingénieux procédé pour imprimer sans encre nos livres et nos journaux. L'invention consiste surtout dans la fabrication d'un nouveau papier sensible à l'électricité comme les plaques photographiques le sont à la lumière.

Le papier « électrographique » étant trouvé, il ne s'agit plus que de mettre les deux cylindres en contact avec les deux pôles contraires d'une batterie d'accumulateurs. Les lettres électrisées colorent le papier à mesure qu'elles entrent en contact.

On ajoute que des essais, faits en Amérique, ont donné les meilleurs résultats.

Mais on ne dit pas à combien revient le papier qui a subi une telle préparation.

* * *

Treize fois le tour du monde. — La femme qui, au cours de son existence, a fait le plus de chemin à pied, est sans doute Mme Céline Jeanne, qui vit aujourd'hui retirée à Ryes (Calvados).

Née le 21 juin 1831, elle entra dans les postes comme factrice rurale, le 1^{er} août 1848. Elle vient de prendre sa retraite après cinquante-trois ans de service effectif. Son parcours journalier comportait vingt-huit kilomètres. En défalquant une année pour représenter les congés qu'elle a pris au cours de sa longue carrière, il lui reste cinquante-deux ans de service, ce qui donne 18,080 jours de marche. A raison de 26 kilomètres par jour nous obtenons un total de 531,440 kilomètres, c'est à dire treize fois la circonférence de notre planète.

Etat civil

PORRENTRU Y

Novembre 1901.

Naissances.

Du 1^{er}. Morand, Joseph-Adolphe, fils d'Albert, doreur, de Günsberg, et de Thérèse née Buchwalder. — Du 1^{er}. Lamy, Marie-Julie, fille de Noël, chauffeur, de Hauteville (France), et de Marie-Joséphine née Maillot. — Du 3. Kenel, Jean-Fritz, fils de Wilhelm, fabricant d'horlogerie, de Schwytz, et de Marie née Ravat. — Du 2. Brunet, Aurélien-Arnold, fils d'Aurélien, horloger, de St-Ursanne, et de Flora née Patois. — Du 4. Langenegger, Jeanne-Berthe, fille de Frédéric, employé au J.-S. de Langnau, et de Rosa née Sommer. — Du 4. Hussler, Marie-Jeanne-Françoise, fille de Joseph, photographe, de Rudolfstetten, et de Marie née Hennemann. — Du 4. Menoud-dit-Gendre, Louise, fille de Raoul, graveur, de Neuchâtel, et de Lucie née Baillif. — Du 6. Ulmann, enfant mort-née, fille de Constant, négociant, de Epiquez, et de Caroline née Jung. — Du 6. Voisard, Émile-Henri, fils de Charles, guillocheur, de Fontenais, et de Marie-Elise née Voyat. — Du 6. Rychen, Madeleine, fille de Pierre, fermier, de Frutigen, et de Madeleine née Roth. — Du 7. Joray, Ernest-Gustave, fils d'Albert, menuisier, de Pleigne et de Marie née Bouvier. — Du 8. Bertin, Sophie-Marie, fille de Charles, fermier, de Fleurey, et de Clotilde née Dareoot. — Du 9. Lefaivre, Fernande-Elisabeth-Agathe, fille de Pauline, ouvrière de fabrique, de Vicqueghem (France). — Du 10. Bron, Jacques-Eugène-Henri, fils de Jacques, tailleur d'habits, de Charmoille, et de Thérèse née Reiser. — Du 18. Wahl, Georges-Emile, fils de Georges, jardinier, de Porrentruy, et de Louise Matter née Fleury. — Du 16. Fratini Arnold, fils de Luigia-Giovanna, blanchisseuse, de Galliate (Italie). — Du 20. Meyer, Henri-Albert, fils de Rodolphe, employé au J.-S. de Mattstetten et de Elisa née Revilly. — Du 24. Cavestri, Jean-Joseph-Jules, fils de Léopold, ferblantier, de Armeno, (Italie) et de Purissima née Miniosi. — Du 27. Cuenat, Henri-Léon-Joseph, fils de Henri, employé de banque, de Cœurve, et de Cécile née Vallet. — Du 27. Brengnard, Gilbert-Charles-Constant, fils de Constant, colporteur, de Boufol, et de Marie-Julia née Simon.

Mariages.

Du 9. Rebetez Simon, menuisier, de Lajoux, et Piller Clémentine, couturière, de Chevenez. — Du 9. Merguin Louis, guillocheur, de Chevenez et Shmitt Lina-Marie-Mélanie, horlogère, de